



Appel à projets 2024 du Partenariat européen pour l'Hydrogène propre



Thematique

Type d'actualité

Le 17 janvier 2024, le Partenariat pour l'Hydrogène propre/*Clean Hydrogen Partnership* a lancé son appel à projets 2024.

Ce partenariat regroupe la Commission européenne ainsi que les principales associations de représentation d'intérêt des acteurs industriels et académiques européens du secteur de l'hydrogène (*Hydrogen Europe* et *Hydrogen Europe Research*). Doté d'un budget total de 2 milliards € pour la période 2021-2027, il

constitue le principal programme européen de financement de la recherche et de l'innovation en matière de technologies hydrogène.

Budget et thématiques

Le budget de 113,5 millions € alloué à l'appel à projets 2024 est réparti entre 20 « topics » (= lignes budgétaires) qui couvrent les thématiques suivantes:

- 5 topics dédiés à la **production d'hydrogène renouvelable** ;
- 5 topics dédiés au **stockage et à la distribution d'hydrogène** ;
- 4 topics dédiés à **l'utilisation d'hydrogène dans les transports** (en particulier maritimes) ;
- 2 topics dédiés à **l'utilisation d'hydrogène dans les secteurs du chauffage et de la production d'énergie via des piles à combustible et turbines à gaz/hydrogène** ;
- 2 topics sur des **thématiques transversales liées à la durabilité de la production d'hydrogène** (recherche, établissement d'un guide de bonnes pratiques) ;
- 2 topics pour soutenir des projets de **Vallées Hydrogène** déjà en cours de mise en place.

Les subventions versées dans le cadre de cet appel à projets prendront la forme de « sommes forfaitaires » (*lump sums*), dont le montant sera déterminé au moment du montage du projet sur la base d'une estimation *a priori* de leur coût. Contrairement au système qui prévalait auparavant, les porteurs de projets n'auront plus à déclarer régulièrement les coûts réels du projet et le versement de la subvention européenne se fera uniquement sur la base des livrables envoyés à la Commission selon les modalités précisées dans la convention de subvention.

Échéance de dépôt des candidatures

Tous les topics se clôtureront le 17 avril 2024.

Eligibilité des projets

Les règles d'Horizon Europe, le programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation 2021-2027, s'appliquent. 3 grands types de projets seront donc financés :

- RIA (*Research & Innovation Actions*) à Projets collaboratifs centrés sur des activités de recherche/prototypage/démonstration amont (TRL 1 – TRL 6). Ils doivent être portés par minimum 3 partenaires situés dans 3 Etats membres de l'UE/Etats associés à Horizon Europe ;
- IA (*Innovation Actions*) à Projets collaboratifs centrés sur des activités de démonstration/pré-déploiement commercial (TRL 6 – TRL 8). Ils doivent être portés par minimum 3 partenaires situés dans 3 Etats membres de l'UE/Etats associés à Horizon Europe ;
- CSA (*Coordination & Support Actions*) à Projets portant principalement sur des activités de mise en réseau, collecte et analyse de données, formulation de recommandations, etc. Ils ne doivent pas nécessairement être porté par un consortium mais doivent démontrer une valeur ajoutée européenne claire.

Pour en savoir plus

